

## INITIATIVE ARDECHE MERIDIONALE

Association régie par  
la Loi du 1er juillet 1901

Déclarée le 28 septembre 1999

à la Préfecture de l'Ardèche

Sous le n° W072000948

Siège social : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche

Quartier La Temple - 07200 AUBENAS

RCS AUBENAS 431 745 355

Initiative Ardèche Méridionale, association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et déclarée le 28 septembre 1999 à la Préfecture de l'Ardèche ayant son siège social à Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche - quartier La Temple - 07200 AUBENAS, SIREN 431 745 355, et pour objet social de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux TPE et PME ;

Fait apport par voie de fusion à Initiative Seuil de Provence ayant pour l'objet social de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux TPE et PME ;

De la totalité de son actif évalué à 1 167 677 euros à charge pour Initiative Seuil de Provence de payer la totalité de son passif évalué à 16 707 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 1 150 970 euros.

Initiative Seuil de Provence reprend l'intégralité du patrimoine et des engagements souscrits par Initiative Ardèche Méridionale et se substitue complètement à Initiative Ardèche Méridionale pour assurer la poursuite de ses droits et obligations.

Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés, à titre provisoire, à partir d'une situation comptable intermédiaire d'Initiative Ardèche Méridionale au 31 juillet 2016.

Toutefois, la consistance de l'universalité du patrimoine d'Initiative Ardèche Méridionale transmise à Initiative Seuil de Provence sera définie par les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison de la date d'effet de la fusion à cette même date.

Initiative Seuil de Provence portera à compter de cette date la nouvelle dénomination "Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale". Son siège sera fixé dans les locaux de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence - 1260, avenue Théodore Aubanel - 84500 BOLLENE. L'objet social, dans le respect des dispositions légales, sera de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. D'apporter son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets assurés gracieusement. Elle contribuera aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux jeunes entrepreneurs ;

Le projet de fusion a été arrêté par le conseil d'administration d'Initiative Ardèche Méridionale du 22 septembre 2016 et par le conseil d'administration d'Initiative Seuil de Provence du 26 septembre 2016.

La date prévue pour les réunions des assemblées générales extraordinaires d'Initiative Ardèche Méridionale et d'Initiative Seuil de Provence appelées à statuer sur l'opération de fusion est fixée au 28 novembre 2016.

L'ensemble du projet de fusion dont l'existence d'un siège opérationnel au Teil est disponible pour consultation aux sièges sociaux des deux associations ainsi que sur [www.initiative-seuildeprovence.com](http://www.initiative-seuildeprovence.com) et [www.initiative-ardeche-meridionale.com](http://www.initiative-ardeche-meridionale.com)

Pour avis  
le Conseil d'administration

L' **Hebdo**  
de l' **Ardèche**  
TERRE VIVAROISE

7, avenue de Verdun - BP 116

26001 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 86 20 09/08 - Fax 04 75 86 20 02

Atteste que la présente annonce

paraîtra dans notre édition

**n° 3615 du 20/10/2016**

Attestation entraînant parution obligatoire

(Sous réserve d'incidents techniques)